



Association québécoise
Plaidoyer-Victimes

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Abolition du Registre des armes à feu : Les organismes de défense des droits des victimes n'étaient pas à armes égales avec le lobby des chasseurs

Montréal, le 5 avril 2012 – L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV) s'est opposée vigoureusement jusqu'à la fin à l'abolition du Registre des armes à feu, dont l'arrêt de mort a été signé hier à Ottawa avec l'assentiment et la complicité des sénateurs conservateurs. La semaine dernière, l'Association assistait aux audiences du Comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles aux côtés de quelques organismes qui représentaient les personnes victimes. Devant le Comité, « la voix de ces organismes n'a pas pesé lourd dans la balance. Cet exercice n'a rien donné. Pas le moindre amendement. Un simulacre de démocratie », de déclarer M^{me} Arlène Gaudreault, présidente de l'AQPV.

Ce gouvernement « ami », pour reprendre les mots du président de l'Association canadienne des propriétaires d'armes à feu, a rempli sa promesse. Ils peuvent se réjouir. On leur a donné raison.

On s'en souviendra lorsque ce gouvernement sortira ses violons et viendra seriner l'importance qu'il accorde aux droits des victimes d'actes criminels au Canada. On s'en souviendra à chaque fois qu'une arme à feu libre de contrôles sera utilisée à l'encontre de nouvelles victimes.

Souhaitons que le Québec puisse conserver les données du Registre des armes à feu que nous avons payé avec nos impôts : c'est le seul espoir qui nous reste.

L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes est un organisme communautaire à but non lucratif qui a pour mission la défense et la promotion des droits et des intérêts des victimes d'actes criminels. Elle regroupe plus de 200 membres (organismes, associations ou individus) provenant des organisations d'aide aux victimes de même que des secteurs de la justice, de la sécurité publique, de la santé, des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur ainsi que des milieux communautaires.

Source : Association québécoise Plaidoyer-Victimes

Renseignements : 514 526-9037
Courriel : aqpv@aqpv.ca
www.aqpv.ca